

Décision de la directrice de l'EPFLI Foncier Cœur de France

N°2023-17

Portant fixation définitive de prix, modalités et conditions d'acquisition de biens immobiliers

VU les articles L324-1 et suivants du Code de l'urbanisme ;
VU l'article L1211-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;
VU les articles L1311-9 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;
VU les statuts de l'EPFLI Foncier Cœur de France ;
VU le règlement intérieur et d'intervention de l'EPFLI Foncier Cœur de France et notamment son article II-4 ;
VU la délibération du Conseil d'administration de l'EPFLI Foncier Cœur de France n° 4a en date du 24 novembre 2016 portant nomination de la directrice ;
VU la délibération du Conseil d'administration de l'EPFLI Foncier Cœur de France n° 15 en date du 21 novembre 2019 portant délégation de pouvoirs à la directrice ;
VU la délibération du Conseil municipal de MONTARGIS n°19-026 en date du 8 avril 2019 portant notamment demande d'intervention de l'EPFLI Foncier Cœur de France dans le cadre du projet de revitalisation du quartier Leclerc ;
VU le courrier de M. le Président de la Communauté d'Agglomération Montargoise et Rives du Loing en date du 20 mai 2019 donnant un avis favorable par délégation au projet communal ;
VU la délibération du Conseil d'administration de l'EPFLI Foncier Cœur de France n°8 en date du 21 mai 2019 approuvant le projet communal et habilitant la directrice à fixer le prix d'acquisition des biens concernés ;
VU la délibération du Conseil municipal de MONTARGIS n°20-109 du 14 décembre 2020 portant demande d'extension du périmètre d'intervention de l'EPFLI Foncier Cœur de France à la parcelle cadastrée section AN numéro 95 lieudit « 77 rue du Général Leclerc » dans le cadre du projet de revitalisation de la rue du Général Leclerc ;
VU la délibération du Conseil d'administration de l'EPFLI Foncier Cœur de France n°15 en date du 12 février 2021 approuvant l'extension du périmètre d'intervention de l'Etablissement à la parcelle cadastrée section AN numéro 95 lieudit « 77 rue du Général Leclerc » dans le cadre du projet de revitalisation de la rue du Général Leclerc de la commune de MONTARGIS ;
VU la délibération du Conseil municipal de MONTARGIS n°22-040 du 28 mars 2022 approuvant notamment l'intervention de l'EPFLI Foncier Cœur de France sur un périmètre élargi dans le cadre du projet de revitalisation de la rue du Général Leclerc ;
VU la délibération du Conseil d'administration de l'EPFLI Foncier Cœur de France n°3 en date du 6 mai 2022 approuvant notamment l'intervention de l'Etablissement sur un périmètre élargi dans le cadre du projet communal ;
VU la convention cadre d'intervention entre la commune de MONTARGIS et l'EPFLI Foncier Cœur de France signée le 5 juillet 2019 ;
VU la convention de portage foncier entre la commune de MONTARGIS et l'EPFLI Foncier Cœur de France signée le 10 juillet 2019 ;
VU l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat sur la valeur vénale des biens en date du 29 juin 2020;

VU le courrier de la Direction de l'Immobilier de l'Etat portant prorogation de la valeur vénale des biens en date du 24 mars 2023 ;

VU le courrier portant offre d'acquisition au propriétaire en date du 19 février 2021 et l'acceptation du propriétaire par courriel en date du 15 mars 2023 ;

CONSIDERANT que les conditions financières du mandat donné à l'EPFLI Foncier Cœur de France par la commune de MONTARGIS sont respectées ;

LA DIRECTRICE DE L'EPFLI FONCIER CŒUR DE FRANCE

DECIDE d'acquérir les biens immobiliers en nature d'immeuble à usage commercial, sis à MONTARGIS, 77 rue du Général Leclerc, ainsi cadastrés :

Section	N°	Lieudit	Contenance m ²
AN	95	77 rue du Général Leclerc	168
TOTAL			168

FIXE le prix d'acquisition à CENT VINGT MILLE EUROS (120 000,00 €) ;

DIT que les frais de l'acte authentique qui constatera cette opération sont à la charge de l'EPFLI Foncier Cœur de France.

Fait à Orléans

Signature numérique
de Sylvaine VEDERE
Date : 2023.04.11
14:27:12 +02'00'

Sylvaine VEDERE
Directrice de l'EPFLI Foncier Cœur de France

Date de publication sur le site internet www.fonciercoeurdefrance.fr : 13 avril 2023